



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 15 mars 2023
19 heures

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

OBJET : Adhésion au Club des Territoires Un Plus Bio

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 8 mars 2023, s'est réuni le mercredi 15 mars 2023 à 19 heures en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANCOIS - Mme Evelyne HIRELLE - M. Christian PERTICI - M. Jean-Michel BATTESTI - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBÈGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - M. Pierre-François DERACHE - Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI - M. Didier MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR : M. Yann GAMAIN - Mme Sophie PERCHERON.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - M. Eric VIDAL - Mme Audrey MOUTTÉ.

POUVOIRS DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE - Mme Clarisse PIERRE à M. Marc BAZALGETTE - M. Eric VIDAL à Mme Patricia DI SANTO - Mme Audrey MOUTTÉ à M. Didier MOUTTÉ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Catherine LE ROLLE.

DOMAINE / THEME : EDUCATION/ RESTAURATION

RAPPORTEUR : Catherine LE ROLLE

SYNTHESE

Les politiques publiques de l'alimentation durable sont aujourd'hui en partie encadrées par des outils législatifs comme la loi Egalim, mais elles sont plus généralement le fait d'initiatives locales issues des territoires.

C'est dans cet objectif que l'association Un Plus Bio a créé, en 2013, un collège spécifique dans ses statuts regroupant uniquement les collectivités : le Club des Territoires.

Premier réseau des élus de collectivités engagées dans la transformation de leurs politiques alimentaires, le Club développe des outils et accompagne les acteurs dans les décisions et les actions à conduire sur leurs territoires.

En adhérant au Club des Territoires, la Commune entend poursuivre son engagement en faveur d'une alimentation durable et participer aux travaux menés aux échelles nationales et régionales pour la promotion d'une restauration collective de qualité, respectueuse de la santé des hommes et de l'environnement.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au « Club des Territoires Un Plus Bio » et d'approuver le versement d'une cotisation d'un montant de 225 euros pour l'année 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Madame Catherine LE ROLLE expose au Conseil Municipal :

Considérant que la Commune est inscrite dans un Projet d'Alimentation Durable depuis 2021 ;

Considérant que la commune est labellisée par ECOCERT en cuisine niveau 1 et qu'elle souhaite obtenir le niveau 2 en 2023 ;

Considérant qu'en adhérant aux Club des Territoires, la Commune participera aux échanges et au partage d'expertises entre territoires sur des problématiques communes autour de l'alimentation ;

Considérant que la démarche engagée par la Commune en faveur d'une restauration collective Bio s'inscrit pleinement dans les objectifs portés par le « Club des Territoires Un Plus Bio » ;

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le principe de l'adhésion au « Club Des Territoires Un Plus Bio » et de régler la cotisation d'un montant de 225 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à adhérer au « Club Des Territoires Un Plus Bio »,
- **DE VERSER** la cotisation d'un montant de 225 €,
- **DE DIRE** que la dépense est inscrite au budget 2023.

VOTE : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 15 mars 2023.

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



La Secrétaire de séance,
Catherine LE ROLLE